REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 09 NOVEMBRE 2026

A 20H30 à HANC

Présents : Mmes et Mrs CAQUINEAU Emmanuel, GARCONNET-SILLON Mathilde, BAUDRIT Isabelle RAULT Odile, DESAIVRES Éric, PAQUEREAU Stéphane, FRAGNEAU Jessica, BERNARD Jean-François, DOMERGUE Gilles, BABIN Etienne, FRAGNEAU Monique, JOLLY Jacques, MAGNERON Nicolas, RUMEUR Sylvie.
Absents excusés : Mmes et Mrs COLLIER Katie, CHAIGNEAU Elodie, GOICHON Laurent
Absent : Mr DEMPURE Joël

Approbation du dernier compte rendu

Les membres du conseil valident à l'unanimité le compte rendu de la séance 14 septembre 2026.

ECRITURES FINANCIERES DE FIN D'ANNEE

Sur le budget, il y a lieu de régulariser une ligne comptable concernant les frais d'étude de diagnostics énergétiques des 7 logements communaux réalisés en 2021 pour un montant de 5424€. Ce diagnostic n'ayant pas été suivi de travaux, il y a lieu de sortir cette écriture de l'actif ; A l'unanimité le conseil autorise le maire à effectuer cette régularisation comptable sur le budget.

REVISION DES TARIFS CONCESSIONS DES CIMETIERES

Le tarif de vente des concessions « Cavurnes » dans les cimetières de la commune semble disproportionné pour les personnes extérieures à la commune. En effet, la réalisation d'une cavurne est effectuée par un maçon à la demande et financée par la famille et non par la commune ; après débat le conseil vote à l'unanimité pour ramener le prix d'une concession cavurne à 300€ au lieu de 500 €.

CONGRES DES MAIRES – REMBOURSEMENT DES FRAIS

A la demande d'élus, M. le Maire a organisé pour les membres du conseil municipal qui le souhaitaient de se rendre au congrès des Maires qui se tient les 25 et 26 novembre à Paris. Sept élus se sont positionnés. Ce déplacement rentre dans le cadre des fonctions et séminaires des élus au titre de missions. Il est prévu la visite de l'Assemblée Nationale, du Sénat, et le congrès. M. le Maire a fait l'avance des frais (train + hôtel), et demande au conseil de prendre une délibération pour qu'il puisse se faire rembourser le montant de ces frais. A l'unanimité le conseil autorise le Maire à prendre une délibération pour se faire rembourser des frais qu'il a avancé.

DEMANDE REMBOURSEMENT A LA FORET DE TESSE – BACHE INCENDIE

La réserve incendie de L'Houmelée est terminée. La Forêt de Tessé accède et se sert de cette réserve qui entre dans leur plan de sauvegarde, et à ce titre avait proposé de rembourser la moitié du prix de la bâche qui s'élève à 4800€ HT, les travaux d'installation ayant été réalisés en régie par nos soins. Il nous est donc demandé de prendre une délibération afin de pouvoir se faire rembourser de la moitié de cette bâche. A l'unanimité le conseil autorise le Maire à prendre cette délibération.

RENOUVELLEMENT CONTRAT IRIS AVEC LE SIEDS

Ce contrat comprend l'entretien de l'éclairage publique sur tout le territoire de la commune. Tout l'éclairage a été passé en LED, les horloges sont neuves et tout semble fonctionner correctement à ce jour.
Le contrat de maintenance que nous avions signé il y a 4 ans avec Séolis arrive à expiration. De ce fait nous devons le renouveler, plusieurs options s'offrent à nous, sachant que le dernier contrat signé portait sur 4 ans et était facturé environ 2500€ par an, soit un total d'environ 10000€. M. le Maire présente au conseil la nouvelle solution possible :

Aujourd'hui, le parc étant neuf un contrat de maintenance de 2200€ comprenant une seule visite de contrôle dans les 4 ans/ une cotisation annuelle de 200€/ dépannage unitaire de 197€ pour une intervention non urgente (par exemple remplacement d'une ampoule)/ dépannage urgent (sous 72 heures) le coût est de 315€/ pour un dépannage extrêmement urgent (par exemple un poteau sur la route présentant un danger) le coût est de 393€.

A l'unanimité le conseil opte pour cette dernière solution, montant unique de 2200€ pour les 4 ans, avec une cotisation de 200€ par an + le dépannage unitaire à 200€ au fur et à mesure des pannes.

RENOUVELLEMENT ASSURANCE STATUTAIRE 2027

Un contrat d'assurances avait été mis en place pour le remboursement des salaires des agents en cas de maladie. Ce contrat arrive à expiration des 4 ans, il faut le renouveler. Aujourd'hui le Centre de Gestion propose de gérer les appels d'offres, et à ce titre demande si nous souhaitons lui donner mandat pour s'en occuper. A l'unanimité le conseil donne mandat au centre de gestion pour faire l'appel d'offre.

LOGEMENTS VACANTS : POSITIONNEMENT SUR L'AIDE COMMUNALE ?

Dans le prolongement du dernier conseil, la Communauté de Communes Mellois en Poitou (CCMP) s'est positionnée et a pris une délibération concernant la vacance des logements et la mise en place d'une taxe (qui sera votée lors du prochain budget). La commune ayant également pris une délibération, l'argent sera donc récupéré par la commune. La CCMP propose une aide financière aux propriétaires de logements vides pour sortir ces logements de la vacance, un plan de financement a donc été mis en place. Aussi, la CCMP demande aux communes si elles souhaitent également mettre en place cette aide financière. Au regard du fait qu'aujourd'hui nous ignorons l'exactitude des déclarations de logements vacants de notre commune, le montant de la taxe, le montant de ce qu'elle rapporterait, le conseil à l'unanimité vote Non pour l'aide communale.

NOUVELLE NUMEROTATION

Il nous a été demandé de numéroter deux adresses complémentaires sur 2 villages de la commune :

- 24 rue de l'Ancienne Mare à La Place
- 9 rue de L'Aume à Ardilleux

A l'unanimité le conseil accorde la création de ces numéros et autorise le maire à prendre une délibération en ce sens.

DEMANDE DE SUBVENTION DU COLLEGE DE CHEF-BOUTONNE

Depuis 3 ans, le Collège a mis en place un « parcours citoyen », dans lequel cette année il est prévu pour finaliser ce parcours, un voyage pour les 14 élèves à Auchswitz, Le collège demande à toutes les communes du canton de leur accorder une subvention pour finir d'équilibrer le budget de ce voyage.
Le travail réalisé par ces collégiens retrace le parcours d'une jeune fille Ida, 14 ans, de Sompt, et qui a été déportée dans ce camp.
Le conseil dans sa majorité souligne l'investissement de ces jeunes collégiens dans le devoir de mémoire qui nous concerne tous.
Gilles intervient en signalant qu'il existait des camps de concentration en France tout aussi intéressants, pas besoin d'aller si loin.
M. le Maire demande au conseil s'il est d'accord sur le principe d'accorder une subvention ? A la majorité moins une abstention, le conseil est d'accord pour accorder une subvention au collège.
M. le Maire demande ensuite au conseil quel montant accorder au titre de la subvention ? A la majorité moins une abstention, le conseil valide l'accord d'une subvention de 150€ au Collège de Chef-Boutonne.

COMMISSIONS

Communication : Mathilde GARCONNET-SILLON informe le conseil que le prochain bulletin municipal paraîtra mi-décembre

Voirie : Éric DESAIVRES informe le conseil que tous les travaux votés pour cette année sont terminés. Il souhaite faire une réunion de la commission la semaine prochaine. Il précise qu'un curage des buses d'évacuation des eaux pluviales a été réalisé par une entreprise spécialisée sur Lugée, Bouin et Ardilleux. Cette entreprise a débouché des buses pendant 8H30 pour un coût d'environ 2100€

Bâtiments : Jessica FRAGNEAU informe que des tuiles du toit de l'ancienne cuisine de la salle de Hanc sont en train de glisser et risquent de tomber sur quelqu'un ou sur la voie publique. De même, en prolongement ce phénomène se constate sur le bâtiment de la CCMP à côté, il faudra leur signaler.

Solidarité : Odile RAULT confirme que les colis de Noël sont commandés, la distribution en sera assurée par le conseil le dimanche 13 décembre à partir de 09H30. La population en sera avisée.
Pour les enfants, une gourde avec des bonbons a été commandée et leur sera remise le jeudi 17 décembre à l'occasion de leur repas de Noël à la cantine de Pioussay. Cette remise est faite en accord comme chaque année avec Lorigné.
Un colis sera remis également aux agents communaux

Cimetières : Sylvie RUMEUR confirme que la commission qui s'est réunie ce même jour a fait pour commencer le tour du cimetière de Hanc ; il y a beaucoup de choses à revoir et un gros travail est à prévoir.
Une formation spécifique et nécessaire est proposée pour les 2 secrétaires et 2 élus ; un devis a été demandé pour un coût de 1400€. D'autres communes intéressées se sont positionnées également pour y participer. A l'unanimité le conseil valide cette formation. M. le Maire précise que les personnes participantes seront pour les élus Sylvie RUMEUR et Isabelle BAUDRIT, pour les agents seront Sabine ARDILLON et Vanessa MAGNAN.

Environnement : Isabelle BAUDRIT informe le conseil qu'une visite chez Prom-Haies a été réalisée fin septembre et que la mise en place de plantations de haies s'avère beaucoup plus compliquée qu'il n'y paraît puisqu'il n'y a pas de volonté des quelques agriculteurs contactés de planter ces haies en limite de leurs champs. Ce projet est pour l'instant suspendu.
Sur demande la directrice de l'école de Pioussay, il a été demandé à la Mairie s'il y avait la possibilité d'installer dans la cour de l'école des bancs pour les enfants et des petites tables. A cet effet des devis ont été demandé auprès de plusieurs fournisseurs. Ces devis sont présentés au conseil. A l'unanimité le conseil valide l'achat d'un banc « soleil » auprès d'ACODIS pour un montant de 1232.69€ HT + frais de port 89€ HT et de deux tables « Pique-nique » pour enfants auprès d'URBANEXT pour un montant unitaire de 541.20€ HT + frais de port 188.40€ HT.

QUESTIONS DIVERSES

11 Novembre : Comme d'habitude, une commémoration aura lieu devant chaque Monument aux Morts. Un dépliant a été distribué aux habitants.
A Hanc, les enfants de l'école de Pioussay devraient faire une intervention en lien avec leur travail scolaire en présence de la directrice.
Un habitant de la commune demeurant sur Ardilleux a proposé que soit lu un poème en lien avec cette commémoration. Il sera contacté pour le lire.
Le pot se déroulera à Ardilleux

Fibre : Elle est arrivée sur Hanc et sera raccordable pour les habitants de Villemanan et Villeneuve début décembre.

Travaux logements :

- Concernant le logement de Bouin, la commande de la cuisine a pris du retard.
- Autre logement de Bouin : un imprévu s'est passé du côté de la salle de bain, un affaissement qui a permis de découvrir que le sol sous la baignoire était endommagé par l'humidité, il faut changer le plancher, mettre une cabine de douche, les travaux sont en cours.
  De plus, les locataires demandent la pose d'une rambarde dans l'escalier
- Concernant le logement à côté de l'école de Pioussay : la locataire part en décembre, une pré visite des lieux est prévue fin novembre

Mutualisation Garde Champêtre : une discussion avec Chef-Boutonne s'est ouverte pour permettre d'aider M. le Maire dans la gestion à régler les problèmes récurrents d'incivilité sur notre commune.

Animation sur Hanc : un habitant a fait paraître une invitation à la population pour venir voir un feu d'artifice sur Hanc qu'il organise à son domicile ; le Maire doit le rencontrer.

Terrain de Football à Chef-Boutonne : une réunion d'information doit avoir lieu le 7 décembre pour expliquer le projet de création d'un terrain de football synthétique.

Salle Ardilleux :
Jean-François BERNARD demande s'il serait possible d'installer une rambarde de sécurité au niveau des marches donnant accès à scène.

Fin de la réunion 22H58

La secrétaire de séance Le Maire